

GUIDE PRATIQUE

pour l'organisation d'activités et
de réunions qui respectent les principes
du développement durable

Novembre 2009



Mobilisée pour le développement durable !

VERS DES ACTIVITÉS ÉCORESPONSABLES

Direction et coordination

Johanne Whittom

Rédaction

Pierre-Luc Turgeon

Révision

Éliane de Nicolini

Direction artistique

Manon Paré

Réalisation graphique

Catherine Houle

Remerciements à la Chaire de recherche et d'intervention en écoconseil de l'Université du Québec à Chicoutimi pour sa contribution à la démarche de l'Assemblée nationale.

Dépôt légal - 2009

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 978-2-550-57536-8

Nous vous invitons à consulter ce document directement à l'écran afin de réduire la consommation de papier.

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Direction des communications

Édifice Jean-Antoine-Panet

1020, rue des Parlementaires, 2e étage

Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	5
L'ENGAGEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À L'ÉGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	5
POURQUOI TENIR DES ACTIVITÉS ET DES RÉUNIONS ÉCORESPONSABLES ?	5
LE GUIDE VERS DES ACTIVITÉS ÉCORESPONSABLES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE	6
LA RÈGLE DES 3RV	7
N° 1 RÉDUCTION À LA SOURCE.....	7
N° 2 RÉEMPLOI.....	7
N° 3 RECYCLAGE	7
N° 4 VALORISATION.....	7
PREMIÈRE ÉTAPE : LA PLANIFICATION DE L'ACTIVITÉ.....	9
S'ENGAGER EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	9
CONNAÎTRE LES DONNÉES DE BASE SUR L'ACTIVITÉ	9
DÉTERMINER LES MESURES À PRENDRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	9
ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION DE L'ACTIVITÉ ÉCORESPONSABLE.....	10
DEUXIÈME ÉTAPE – L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ	11
SENSIBILISER LES PARTICIPANTS.....	11
LE TRANSPORT DES PARTICIPANTS	11
LA NOURRITURE.....	12
S'APPROVISIONNER DE MANIÈRE ÉCORESPONSABLE.....	13
TROISIÈME ÉTAPE : LE SUIVI DES ACTIONS.....	15
ÉVALUER LES RÉSULTATS	15
FAIRE DES RECOMMANDATIONS	15
DES RESSOURCES	17
CONCLUSION	19

AVANT-PROPOS

L'engagement de l'Assemblée nationale à l'égard du développement durable

Notre institution prend un engagement clair en ce qui a trait au développement durable avec le dévoilement du plan d'action *L'Assemblée nationale résolument tournée vers le développement durable*. On définit généralement le développement durable comme étant « un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs¹. » Conscients de l'importance de souscrire à ce principe, nous comptons adopter une approche globale pour améliorer l'environnement dans lequel notre personnel et notre organisation évoluent.

La recherche du développement durable passe par la considération des aspects sociaux, écologiques, économiques et éthiques de nos actions. En cherchant à diminuer les effets négatifs de ses activités selon ces quatre aspects, l'Assemblée nationale souhaite perpétuer son rôle d'acteur responsable au sein de la société et se poser en leader à ce chapitre. Il en va de soi pour l'équité, l'équilibre et l'harmonie du monde dans lequel nous vivons.

Pourquoi tenir des activités et des réunions écoresponsables ?

Les gestes que nous posons au quotidien ont des répercussions sur les ressources humaines, matérielles et financières de notre environnement proche ou éloigné. Tenir une activité écoresponsable, c'est réfléchir aux répercussions et aux façons de minimiser les conséquences négatives de nos actions – les déchets générés, l'énergie consommée, par exemple – et de maximiser les effets positifs – approvisionnement local, diffusion des connaissances, établissement de partenariats, etc. Une activité écoresponsable en est une qui, par définition, intègre les différents volets du développement durable à chacune des étapes de son organisation.

Plusieurs raisons nous motivent, à l'Assemblée nationale, à encourager l'organisation d'activités écoresponsables et ainsi implanter fermement notre démarche à l'égard du développement durable, soit :

- contribuer à protéger l'environnement et réduire notre empreinte écologique ;
- assumer notre rôle social de citoyen responsable et améliorer la qualité de vie de tous – participants, personnel, visiteurs et ensemble de la population ;
- utiliser de manière raisonnable et rationnelle les ressources humaines, matérielles et financières à notre disposition ;
- sensibiliser les participants et les partenaires à l'importance d'un développement plus durable.



¹ COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT, *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve, Publications du Québec, 1988, 454 p.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le participant à une conférence produit en moyenne :

- **30 kg de déchets en 3 jours**, c'est-à-dire 5 fois plus de déchets que dans son quotidien;
- **640 kg de gaz à effet de serre**, ce qui équivaut à l'émission d'une voiture moyenne pendant un mois.

(Source : United States Environmental Protection Agency)

Le guide Vers des activités écoresponsables à l'Assemblée nationale

Ce guide pratique pour l'organisation d'activités et de réunions qui respectent les principes du développement durable se veut un outil pour vous accompagner dans l'organisation d'une activité écoresponsable. Qu'il s'agisse d'une réunion entre collègues, d'une conférence regroupant quelques dizaines de personnes ou d'une activité de plus grande envergure, vous y trouverez des moyens pour intégrer des pratiques de développement durable à chacune des étapes de l'organisation de l'activité. Il est évolutif en ce sens qu'il sera adapté lorsque de nouvelles pratiques seront proposées, notamment à la lumière des commentaires que nous formuleront les parlementaires, leurs collaborateurs et le personnel administratif.

Ce document se veut simple et flexible afin de pouvoir servir dans différentes situations. Il décrit les éléments à prendre en considération aux différentes étapes de l'organisation de l'activité. De plus, les personnes désirant en apprendre davantage sur le développement durable ou encore les activités écoresponsables y trouveront une liste de documents intéressants à consulter à ces sujets.

LA RÈGLE DES 3RV

Appliquer la règle des 3RV, c'est porter une attention particulière aux déchets que nous produisons afin de diminuer la quantité de ressources qui se retrouvent dans nos dépotoirs et prolonger la vie utile des matériaux. Cet objectif peut être atteint en posant, dans l'ordre, les quatre gestes suivants AVANT de jeter quelque chose à la poubelle :

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Québécois sont parmi les plus gros producteurs de déchets au monde. En moyenne, chaque personne génère annuellement 420 kg de déchets ménagers, soit 1,15 kg par jour (Recyc-Québec)

N° 1 Réduction à la source

Le meilleur moyen de préserver l'environnement et de minimiser la quantité de nos déchets est de consommer de manière responsable. **La réduction à la source, c'est chercher à utiliser les ressources de manière écoresponsable** en réfléchissant sérieusement à l'utilité de certains produits et aux quantités nécessaires. L'utilisation de produits durables doit également être privilégiée. En nous interrogeant en aval sur notre consommation, il nous est possible de produire moins de résidus et de favoriser une gestion plus rationnelle des ressources naturelles de notre planète. Après tout, le déchet qui est évité est celui qui a le moins de répercussions négatives sur l'environnement.

N° 2 Réemploi

Nous pouvons éviter de gaspiller un produit en lui trouvant une seconde vie. **Le réemploi consiste à réutiliser un produit en le modifiant peu, prolongeant de la sorte sa durée de vie utile.** En favorisant le réemploi d'un produit, nous évitons de l'envoyer au site d'enfouissement tout en réduisant la consommation de ressources énergétiques et naturelles liées à la fabrication d'objet similaires. En échangeant avec notre entourage et en utilisant notre créativité, il est possible de trouver une nouvelle utilité à un produit qui aboutirait autrement à la poubelle.

N° 3 Recyclage

En dernier recours, nous pouvons recycler les produits que nous n'avons pu éviter de consommer et pour lesquels une nouvelle vie est impossible. Le recyclage est bien connu ; **il s'agit du traitement d'un produit en usine afin de le réinsérer dans le cycle de production d'objets de consommation courante.** En recyclant, nous faisons en sorte de pouvoir transformer le papier utilisé en papier utilisable, et ce, sans abattre un seul arbre. Le verre et l'aluminium, de leur côté, peuvent être recyclés à l'infini. Le ruban de Möbius ♻️ indique qu'un objet peut être recyclé ou qu'il est fait à partir de matières recyclées. Le chiffre de 1 à 7 à l'intérieur de ce ruban identifie le plastique qui compose l'objet.

N° 4 Valorisation

Parallèlement à ces trois « R », le principe de valorisation consiste à **mettre en valeur des produits au moyen de certains procédés qui permettent de récupérer l'énergie produite par la transformation de ces matières.** Il s'agit d'une manière d'utiliser les matières autre que le réemploi ou le recyclage. Le compostage est un bon exemple de valorisation des matières organiques, puisqu'on utilise ces dernières afin d'enrichir le sol.

Dans la préparation d'une activité, il est important de songer aux déchets que nous générons afin de les réduire au maximum et de voir à prolonger leur cycle de vie utile.

LE SAVIEZ-VOUS ?

On estime que près de 95 % du papier utilisé dans l'ensemble des directions de l'Assemblée nationale et dans les bureaux de circonscription est du papier recyclé à 30 %. Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la fabrication d'une tonne de papier recyclé requiert 60 % moins d'eau et produit 70 % moins de matières polluantes que la fabrication de papier à partir de fibres vierges.

LES 3RV EN ACTION DANS LA PRÉPARATION D'UN ÉVÈNEMENT ÉCORESPONSABLE

L'exemple du papier

Les Canadiens sont de grands consommateurs de papier, chaque citoyen utilisant annuellement en moyenne 193 kg de papier, soit environ 5 arbres! Le papier et le carton représentent 32 % de nos déchets (Source : <http://eav.csq.qc.net/leBac/pdf/sixRaisons.pdf>). L'organisation d'une activité étant susceptible d'entraîner l'utilisation d'une quantité importante de papier, il est important de chercher à faire une utilisation plus responsable de cette ressource en appliquant le principe des 3RV. Voici quelques exemples de mesures à prendre.

RÉDUIRE notre consommation en :

- Imprimant recto-verso ;
- Privilégiant les supports électroniques ;
- Envoyant les invitations et les informations par courriel ;
- Invitant les participants à apporter leur propre papier et crayon, pour éviter de distribuer des blocs-notes à tout le monde.

RÉEMPLOYER le papier utilisé en :

- Évitant d'inscrire une date sur les affiches ou la documentation pour pouvoir l'utiliser à nouveau ;
- Prenant le papier utilisé d'un seul côté pour imprimer des blocs-notes ;
- Demandant aux participants de remettre la documentation qu'ils n'utiliseront pas.

RECYCLER le papier utilisé en :

- Sensibilisant les participants à cette pratique et en indiquant bien les endroits où ils peuvent mettre le papier à recycler ;
- Évitant de laisser des poubelles « orphelines », c'est-à-dire sans bac de récupération dans une distance raisonnable

VALORISER la ressource en :

- Compostant les papiers mouchoirs et le papier à main. Ces deux types de papiers ne pouvant être réemployé ou recyclé, il s'agit d'une façon écologique d'en disposer.



PREMIÈRE ÉTAPE : LA PLANIFICATION DE L'ACTIVITÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il y a une cinquantaine d'îlots de récupération multimatière sur la colline Parlementaire. Mais, en plus, l'Assemblée nationale recycle les résidus dangereux, les rebuts de construction, les cartouches d'encre et le matériel électronique.

S'engager en faveur du développement durable

Établir d'entrée de jeu le développement durable à titre de priorité dans l'organisation de votre activité vous permettra d'incorporer ce principe plus facilement dans la planification générale des activités. Cet engagement est important et doit être connu de l'ensemble des collègues et des partenaires impliqués dans l'activité. Il peut se traduire par le fait de confier à une personne en particulier la tâche de gérer ce volet de l'organisation. Cette personne se chargerait, non seulement de voir à ce que les volets sociaux, écologiques, économiques et éthiques soient intégrés à l'activité, mais aussi de sensibiliser toute l'équipe aux mesures que vous comptez prendre pour rendre votre activité écoresponsable.

Connaître les données de base sur l'activité

Une bonne connaissance des données de base par rapport à l'activité vous permettra de fixer des objectifs réalistes et de prévoir les mesures que vous pourrez mettre en œuvre.

Vous devez effectivement tenir compte dans votre planification des gens qui prendront part à l'activité, de sa nature et de son ampleur, tout comme des contraintes et des possibilités que présente l'endroit où l'activité aura lieu. La gestion de la logistique, des ressources et des infrastructures en sera facilitée. Pour une illustration de certains éléments importants à considérer, consultez le Tableau de planification en page 10.

Déterminer les mesures à prendre en matière de développement durable

Une fois les données de l'activité connues, il est possible de se fixer des objectifs clairs et réalistes pour respecter notre engagement en matière de développement durable. Selon l'ampleur et l'envergure de l'activité, ces objectifs peuvent être considérés de manière formelle ou informelle. En effet, une réunion entre quelques collègues ne nécessite pas de fixer rigoureusement des objectifs en matière de développement durable. Mais dans le cas d'une activité de plus grande envergure, il peut être important de fixer explicitement quelques objectifs que l'organisation veut atteindre. Ceci aura pour effet d'orienter l'équipe vers des cibles communes, permettra d'évaluer les résultats et de formuler des recommandations pour les activités subséquentes.

À PROPOS DE...

L'objectif zéro déchet

La production de déchets est une conséquence majeure que peut avoir une activité. Tenir une activité zéro déchet, c'est tenter de réduire au maximum les matières résiduelles qu'elle entraîne. Pour ce faire, il faut appliquer de manière rigoureuse le principe des 3RV.



Outre l'objectif général qui consiste à tenir une activité écoresponsable, il est important d'implanter une série d'objectifs particuliers, des mesures à prendre pour respecter ces objectifs et des indicateurs pour mesurer vos résultats. Voici un exemple :

OBJECTIF

MESURES

INDICATEURS

↓

Limiter au maximum la quantité de déchets générés ;

↓

Éviter le suremballage de certains produits ;
Favoriser l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables ;
Éviter d'acheter des produits non durables en favorisant des produits ayant une longue durée de vie utile et pouvant être réutilisés ;
Disposer des restes de cuisine en les compostant ;
Etc.

Quantité de déchets produits à l'occasion de l'activité.

À PROPOS DE...**Les activités carboneutres**

On dit d'une activité qu'elle est carboneutre lorsqu'elle vise à réduire l'effet des émissions de gaz à effet de serre qu'elle provoque sur le réchauffement climatique. Ceci peut être fait de trois façons : en réduisant l'émission de gaz à effet de serre, en comptabilisant les émissions à l'aide d'une grille de calcul et en les compensant par la plantation d'arbres ou par une contribution à un fonds oeuvrant à la protection de l'environnement.

Élaborer une stratégie de communication et de promotion de l'activité écoresponsable

Une bonne stratégie de communication et de promotion des aspects écoresponsables de votre activité a le mérite de faire connaître davantage votre démarche, d'y sensibiliser les participants et de faciliter l'atteinte de vos objectifs. Pour bien promouvoir vos intentions, il est important de :

- o Faire savoir aux participants que l'activité à laquelle ils s'apprêtent à participer en est une qui respecte les principes du développement durable et leur expliquer vos objectifs :
- o Faire savoir aux participants ce qu'ils peuvent faire pour vous aider à atteindre ces objectifs (par exemple, mentionner qu'il serait apprécié qu'ils utilisent les îlots de récupération mis à leur disposition, ou qu'ils essaient de prendre le transport en commun pour se rendre à l'activité). Ces attentes peuvent être communiquées à la fois au moment de l'invitation et au début de l'activité, au moment de l'accueil;

Les participants étant informés de la sorte, ils connaîtront mieux vos attentes et pourront contribuer à faire de l'activité écoresponsable une réussite. Une façon simple de démontrer votre engagement dès le départ est de valoriser les communications électroniques au lieu des envois postaux et d'encourager vos interlocuteurs à faire de même. Vous pouvez également utiliser la signature institutionnelle de l'Assemblée nationale pour le développement durable (accessible sur le portail) dans vos communications ou l'apposer sur les objets promotionnels liés à l'activité. Ces objets devraient évidemment être en lien avec le développement durable.

TABLEAU DE PLANIFICATION**Exemples d'éléments à prendre en considération****La logistique de l'activité**

- De quel type d'activité s'agit-il ? S'agit-il d'une réunion entre collègues, d'un dîner de travail ou encore d'une activité de plus grande envergure ?
- Quel type et quelle quantité de matières résiduelles seront générés par nos activités ?
- Quelles infrastructures seront nécessaires pour la tenue de l'activité ?
- Quelle est la durée de l'activité ?
- Quel est l'objectif de l'activité ?
- Etc.

Le lieu

- L'activité se déroule-t-elle à l'intérieur ou à l'extérieur ? Se tient-elle à l'Assemblée nationale ou ailleurs ?
- Est-ce qu'on dispose des installations nécessaires pour faire la collecte sélective des matières recyclables ?
- Apporte-t-on le matériel informatique nécessaire, ou est-il possible de le faire installer pour la durée de notre activité ?
- Etc.

Les personnes visées

- Combien de participants prendront part à l'activité ?
- Qui participera à l'activité ? Des membres du personnel, des visiteurs, des étudiants ?
- Comment informerons-nous les participants des modalités de la rencontre ?
- Etc.

Ressources humaines

- Combien de personnes seront nécessaires au bon déroulement des activités ?
- Est-il possible de faire appel au personnel d'autres directions de l'Assemblée pour participer à l'organisation de l'évènement ?
- Etc.

Fournisseurs

- Est-ce que le fournisseur répond à notre intérêt pour le développement durable ? Ses pratiques vont-elles dans ce sens ?
- Est-il possible de se procurer des produits locaux, biologiques ou équitables auprès de ce fournisseur ?
- Etc.

DEUXIÈME ÉTAPE L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ

Sensibiliser les participants

Comme on le mentionne dans la partie précédente, les participants devraient être sensibilisés dès la planification au fait que l'activité à laquelle ils s'apprêtent à prendre part en est une qui est écoresponsable. Au moment de les accueillir, il peut également être avantageux de leur rappeler certains des objectifs que vous comptez atteindre et comment ils peuvent y contribuer. À ce titre, vous pouvez, au moment de recevoir les participants :

- o Distribuer toute la documentation sur CD ou encore l'envoyer par courriel au lieu de remettre un document massif à l'arrivée des participants ;
- o Indiquer aux participants où se trouvent les îlots de récupération, et leur préciser quelles matières sont recyclables ;
- o Réduire l'utilisation de papier au moment de l'inscription des participants ;
- o Utiliser des cartes porte-noms réutilisables et demander aux participants de vous les remettre à la fin pour une utilisation ultérieure.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le transport est responsable de 40 % des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de la principale source d'émission de gaz à effet de serre au Québec.

(Source : Agence de l'efficacité énergétique)

Remarquant que des mesures ont réellement été prises dans un effort pour respecter les principes du développement durable, les participants constateront le sérieux de la démarche et seront mieux à même d'y participer.

Le transport des participants

Le transport des participants constitue un facteur environnemental considérable. Pour une réunion entre collègues à l'intérieur même de l'Assemblée, le problème ne se pose pas. Cependant à l'occasion d'une rencontre à laquelle des gens de l'extérieur participent, on doit tenter de prendre en considération certains aspects afin de réduire l'émission de gaz à effet de serre liée à leurs déplacements. Ainsi, on peut :

- o Héberger les participants à proximité du lieu des activités ;
- o Les encourager à entrer en contact pour se rendre à l'activité au moyen du covoiturage ;
- o Envoyer par courriel des renseignements sur le transport en commun ;
- o Fournir le service de navettes afin de réduire l'utilisation de moyens de transports individuels ;
- o Valoriser la tenue de visioconférence.

Des mesures visant à réduire les déplacements peuvent, en plus de limiter les inconvénients liés à l'émission de gaz à effet de serre, permettre aux organisateurs et aux participants de faire des économies en frais de transport. En outre, dans le cas de la visioconférence, un plus grand nombre de personnes peuvent participer, sans que soient limités les individus qui habitent loin du lieu de la réunion.

La nourriture

Les repas au cours de réunions d'envergure peuvent engendrer beaucoup de gaspillage et d'utilisation de ressources non durables comme les ustensiles en plastique ou encore les emballages superflus.

D'abord, en ce qui a trait au matériel utilisé lors des repas ou des collations, il est important de :

- o Recourir le plus possible aux verres, ustensiles, assiettes et serviettes réutilisables;
- o Éviter au maximum les articles jetables superflus; bâtonnets de plastique pour le café, pailles en plastique, etc.
- o Éviter d'offrir des contenants individuels de lait, de sucre, de beurre ou autre et favoriser l'achat de produit en vrac qu'on peut servir dans des contenants réutilisables ;
- o Éviter, autant que possible, les bouteilles d'eau et favoriser l'eau du robinet en carafe ;
- o Limiter l'impression de menu et le faire sur du papier recyclé au maximum. Il est également possible de ne pas indiquer la date sur le menu pour le réutiliser ultérieurement.



Source : ©Éric Labonté, MAPAQ

À PROPOS DE...

L'eau en bouteille

La consommation d'eau embouteillée a des impacts négatifs sur l'environnement. Le transport et la fabrication des bouteilles provoque des émissions de gaz à effet de serre et nécessite de nombreuses ressources, dont le plastique qui est fait à partir du pétrole, une ressource naturelle limitée.

Il est donc préférable de se tourner vers une solution de rechange simple : l'eau du robinet. À l'occasion de vos réunions, il est recommandé d'utiliser des pichets et des verres réutilisables. Il s'agit d'un choix qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit du développement durable. D'abord, l'eau des services publics est tout aussi saine que celle en bouteille tout en étant plus respectueuse de l'environnement – elle ne nécessite ni transport, ni emballage. De plus, il s'agit d'un choix économique puisque le prix de l'achat d'un litre d'eau en bouteille correspond à celui de 1 000 litres d'eau du robinet

(Source : Coalition Eau Secours!)

En ce qui a trait à la nourriture en soi, on devrait envisager de se procurer des produits :

- o **Locaux** : S'approvisionner auprès de producteurs locaux est un geste écologique, puisqu'on s'assure de la sorte que le produit qu'on consomme n'a pas voyagé des milliers de kilomètres avant de se rendre à nos assiettes. En plus d'avoir un produit généralement plus frais, on évite l'émission de gaz à effet de serre liée au transport de ces marchandises. C'est aussi un geste responsable qui encourage les producteurs de la région.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un fruit importé hors saison par avion consomme pour son transport 10 à 20 fois plus de pétrole que le même fruit produit localement et acheté en saison

(Source: Les Amis de la Terre)

- o **Biologiques** : Un produit certifié biologique répond à des normes particulières qui favorisent la santé de l'agrosystème. L'agriculture biologique exclut notamment l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés, d'engrais et de pesticides chimiques. On privilégie plutôt la rotation des cultures, le compostage et l'utilisation de produits naturels pour maintenir la fertilité des sols. Il existe plusieurs organismes de certification biologique, Québec Vrai étant le principal pour les produits québécois.
- o **Équitables** : Le commerce équitable vise à établir des échanges justes et humains entre le Nord et le Sud. Acheter équitable, c'est s'assurer que les agriculteurs des pays en voie de développement reçoivent un salaire honnête pour leurs produits et que le travail se fait dans des conditions décentes. La certification équitable s'étend à une multitude de produits : café, thé, sucre, épices, pour ne nommer que ceux-là.

Enfin, pour éviter les surplus, il est essentiel de bien évaluer les quantités nécessaires. Dans l'éventualité de tels surplus, il est possible de redistribuer les restes à des organismes de la région ou aux participants, au lieu de les jeter à la poubelle. Il serait également intéressant de songer à composter les déchets de cuisine pour réduire la quantité de déchets générés par nos activités.

S'approvisionner de manière écoresponsable

Plusieurs aspects sont à considérer au point de vue de l'approvisionnement écoresponsable. Le principe des 3RV est très important à appliquer ici, et on doit toujours réfléchir à la pertinence du matériel et à la quantité nécessaire. Quelques principes sont à observer dans l'approvisionnement :

- o **Utiliser les ressources disponibles à l'interne** : Afin de réduire la consommation à la source, il est important de vérifier à l'interne d'abord s'il est possible d'avoir accès à certaines ressources matérielles et humaines. À ce titre, la mise en commun des ressources humaines, en plus de favoriser les échanges entre les employés, permet une meilleure connaissance des différents secteurs de l'administration de l'Assemblée nationale.
- o **Utiliser des ressources durables et non polluantes** : Dans un souci de durabilité, on devrait toujours utiliser des produits qui pourront être réutilisés à l'occasion d'activités futures. De plus, il faut éviter les substances polluantes comme l'emballage excessif.
- o **Utiliser des matériaux recyclés ou recyclables** : Pour gérer de manière responsable les matières résiduelles, vous devez prévoir quel type de déchets vous produirez et tâcher de pouvoir en recycler ou composter un maximum.
- o **Transiger avec des fournisseurs écoresponsables** : Les valeurs des fournisseurs et des partenaires de l'activité doivent correspondre avec celles que s'est données l'organisation et aller dans le sens du respect des principes sociaux, écologiques, économiques et éthiques. Par exemple, on peut préférer un fournisseur d'aliments locaux qui offre des produits frais et de saison cultivés au Québec à un autre fournisseur qui ne peut satisfaire ce besoin, tout en respectant les règles relatives à l'attribution des contrats. Le fait d'avoir certaines exigences en matière de développement durable peut stimuler l'offre de produits et services écoresponsables, ce qui est forcément bénéfique pour la collectivité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La fabrication et l'utilisation de 1 000 cuillères de plastique nécessitent dix fois plus d'énergie et de ressources naturelles que la production d'une cuillère en métal et le fait de la laver à 1 000 reprises

(*Smart Meetings Magazine*,
Nov. 2006 and the
Environmental Defense
Council)



TROISIÈME ÉTAPE : LE SUIVI DES ACTIONS



À la fin de l'activité, c'est l'heure du bilan et de l'évaluation de vos actions. Cette étape est importante à la fois pour l'équipe d'organiseurs qui peut ainsi observer ce qui a fonctionné et ce qui a été moins efficace. Il peut également être utile de faire ce travail afin de partager ses expériences avec les organisateurs d'activités semblables au sein de l'organisation, à la recherche de pistes de solutions et de mesures à prendre.

Évaluer les résultats

À la lumière de vos objectifs et de vos indicateurs, il est important avant tout de compiler vos résultats et de les analyser. Est-ce que tel objectif a été atteint ? Si oui, tant mieux, vous pourrez faire encore plus la prochaine fois. Si non, l'objectif était-il réaliste ? Est-ce que les participants étaient suffisamment informés ? Étiez-vous préparés adéquatement ?

Vous pouvez aussi recueillir les commentaires des participants à la fin de l'activité, au moyen d'un questionnaire ou de manière informelle, afin de connaître leur opinion sur les mesures mises en branle et les suggestions qu'ils pourraient vouloir faire.

Il peut être très intéressant de communiquer par courriel les résultats de vos entreprises aux participants. Après tout, ils ont été grandement mis à contribution dans l'atteinte de vos objectifs et le fait de les associer au suivi à la fin de l'activité peut leur permettre de réaliser la portée de chacun des petits gestes individuels à grande échelle. De plus, si certaines de leurs recommandations sont retenues pour l'organisation de la prochaine activité de ce genre, vous pouvez le préciser dans le courriel. Les participants comprendront bien qu'ils font partie de la solution et que leur contribution est appréciée.

Faire des recommandations

Évidemment, cette évaluation de vos résultats pourrait être utile à l'organisation d'une prochaine activité, que ce soit la vôtre ou celle de quelqu'un d'autre. Ainsi, il est important de formuler certaines recommandations pour améliorer et corriger certaines pratiques.

Il est donc essentiel de faire ce travail de réflexion à la fin de l'activité afin de mesurer vos résultats et de formuler des recommandations pertinentes.

DES RESSOURCES

Voici certaines ressources électroniques que vous pouvez consulter si vous désirez avoir plus d'informations sur le développement durable et les activités écoresponsables :

Sur le développement durable

L'Assemblée nationale résolument tournée vers le développement durable
Assemblée nationale du Québec

Ce document constitue le plan d'action de l'Assemblée nationale par rapport au développement durable. On y trouve les objectifs que l'Assemblée compte poursuivre en ce qui a trait aux quatre volets du développement durable, à savoir les pôles social, écologique, économique et éthique. On peut également y trouver les mesures qui sont avancées, les échéanciers fixés et un bilan des actions de l'Assemblée nationale en matière de développement durable.

Disponible à la Bibliothèque et accessible en ligne : assnat.qc.ca

Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Ce document explique la vision, les orientations stratégiques et les objectifs par rapport à la démarche du gouvernement du Québec en matière de développement durable.

Disponible à la Bibliothèque et accessible en ligne :
http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strat_gouv.pdf

Notre avenir à tous
Commission mondiale sur l'environnement

Également connu sous le nom de Rapport Brundtland, du nom de la présidente de la commission Mme Harlem Brundtland, ce document est à l'origine de l'expression « développement durable ». La définition qu'on y apporte est largement répandue à travers le monde.

Disponible à la Bibliothèque et accessible en ligne :
http://www.wikilivres.info/wiki/Rapport_Brundtland

Sur les activités écoresponsables

Conseil québécois des événements écoresponsables

Le Conseil québécois des événements écoresponsables a été créé à l'initiative du Réseau québécois des femmes en environnement. Il s'agit d'un lieu d'échanges et d'information par rapport à l'organisation d'activités écoresponsables au Québec. Son site web est une ressource précieuse à cet égard.

Accessible en ligne :
<http://www.evenementecoresponsable.com/>

Guide des événements écoresponsables
Chaire de recherche et d'intervention en Éco-conseil,
Université du Québec à Chicoutimi

Ce document vise à présenter les enjeux par rapport au développement durable qui justifient l'intégration de ces volets dans l'organisation d'activités et à aborder les actions qui peuvent être faites en ce sens. Il offre des fiches « Quoi faire ? » qui peuvent servir de références utiles, à titre de liste de contrôle ou simplement pour l'inspiration.

Accessible en ligne :

http://ecoconseil.uqac.ca/chaire/documents/ChaireEcoConseil_GuideEER_2009fr.pdf

CONCLUSION

La tenue d'activités écoresponsables constitue un élément important de notre engagement envers le développement durable. La portée de ces activités permet, non seulement d'améliorer nos pratiques en cette matière, mais aussi d'attirer l'attention de toutes les personnes mêlées à ces activités sur le développement durable et les gestes que l'on peut poser pour le favoriser. Nous pouvons ainsi espérer que nos actions auront des effets multiplicateurs, si nous arrivons à inspirer et à sensibiliser les participants, les autres organisateurs ou encore les fournisseurs.

En gardant l'importance du développement durable en tête, il est possible d'adopter une façon de penser qui nous permettra de remettre en question certaines habitudes pour réduire progressivement les répercussions négatives de nos activités sur notre entourage. Le respect du développement durable doit être constamment à l'esprit de chaque individu pour assurer un environnement social, écologique, éthique et économique équitable et harmonieux pour la société et les générations à venir. En tant qu'institution, nous avons cette responsabilité de poser des gestes concrets allant dans le sens d'un développement plus durable.



